



## Offre de stage Automne 2023

Caroline Roose, députée européenne membre du Groupe des Verts/ALE au Parlement européen, propose d'accueillir un·e stagiaire au sein de son équipe d'assistant·e·s parlementaires à Bruxelles.

Le stage, à temps-plein, est envisagé pour une période de 5 mois entre septembre 2023 et janvier 2024 (les dates exactes sont à définir en fonction des disponibilités et du calendrier parlementaire)

### Description

Durant la période du stage, le/la stagiaire assistera la députée et ses assistant·e·s parlementaires dans les différentes tâches d'un·e assistant·e parlementaire (travail parlementaire, recherche, communication, organisation d'évènements, administration), notamment en lien avec le travail de Caroline Roose dans les commissions de la pêche, du développement ou sur la condition animale. Les missions proposées seront à définir plus précisément en fonction de l'intérêt du ou de la stagiaire.

Caroline Roose et son équipe s'engagent à respecter les principes prévus par la « [Charte européenne pour la qualité des stages et apprentissages](#) » du Forum européen de la Jeunesse.

### Profil recherché

- être étudiant·e ou récemment diplômé·e (Science politique, études européennes, politiques et coopération au développement, école d'ingénieur, communication, etc.)
- avoir un bon niveau en anglais et en français (oral et écrit), d'autres langues sont un plus.
- avoir une connaissance générale et un intérêt pour les questions européennes
- avoir de bonnes compétences écrites et informatiques
- avoir un intérêt pour les questions de politique de la pêche ou de protection des océans, de condition animale ou pour les politiques de développement.
- partager les valeurs du groupe des Verts/ALE au Parlement européen.

Ce stage requiert une capacité d'organisation, d'adaptation et d'initiative dans un contexte de travail souvent intense et diversifié. Des qualités humaines, un goût pour le travail d'équipe, la

collaboration, le travail dans un milieu multiculturel mais aussi une efficacité et un esprit de synthèse sont particulièrement utiles.

Par ailleurs, le Parlement européen impose aux stagiaires de remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans ;
- ne pas bénéficier d'un contrat de travail ou d'une autre forme de relation de travail contractuelle pendant le stage;
- ne pas avoir effectué précédemment de stage auprès d'un·e député·e, à l'exception des visites d'étude;
- ne pas avoir occupé précédemment la fonction d'assistant·e parlementaire d'un·e député·e européen·ne;
- pour la durée du stage, être en conformité avec les réglementations de séjour et de travail dans l'État membre concerné avant de pénétrer dans le pays où ils ont été affectés, s'ils ne sont pas citoyens de l'Union européenne.

### **Rémunération et droits**

Le/la stagiaire recevra une indemnité à hauteur de 1400 euros par mois.

Le/la stagiaire aura droit à 16 heures de congé par mois de stage, soit environ 10 jours pour un stage de 5 mois.

Le/la stagiaire sera couvert·e, pendant la durée de son stage contre les risques de maladie et d'accident, cette couverture étant complémentaire par rapport au régime national ou à tout autre régime d'assurance.

### **Lieu de travail et télétravail**

Le stage aura lieu dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles. Le Parlement européen impose aux stagiaires d'emménager à Bruxelles pour la durée du stage. Un déplacement à Strasbourg à l'occasion d'une session plénière est possible.

### **Candidature**

Pour candidater, veuillez envoyer votre CV et votre lettre en motivation à l'adresse [caroline.roose-office@europarl.europa.eu](mailto:caroline.roose-office@europarl.europa.eu) avec pour objet « Candidature stage » suivi de votre nom et de votre prénom.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard **le 19 juin 2023, inclus.**

Les candidat·e·s présélectionné·e·s seront contacté·e·s fin juin-début juillet pour un entretien téléphonique entre le 3 et le 7 juillet 2023